



## Lettre de l'équipe municipale n° 49



### Séance du vendredi 29 mars 2019 à 20h

**Absents excusés :** Alain CHAPOT (procuration à Richard TRUCHET), Colette PERIER (procuration à Jacques VERNE), Laëtitia TEXIER (procuration à Anne-Laure MARCO), Johan AUBANEL (procuration à Joseph VOLAY), Laëtitia ANDRE et Michaël SAHRIDJ.



### COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2018

Christian RIVOIRE nous présente les comptes 2018

#### Récapitulatif des comptes administratifs section de fonctionnement

<b>DEPENSES</b>		<b>2016</b>		<b>2017</b>		<b>2018</b>	
Charges à caractère général	eau, électricité, carburant, fournitures diverses, entretien matériel, assurances, taxes...	110 634 €	28%	130 381 €	31%	120 776 €	29%
Charges de personnel	salaires et cotisations employés communaux	199 370 €	51%	202 515 €	49%	197 243 €	48%
Autres charges courantes	Indemnités élus et cotisations, service incendie, assainissement...	72 378 €	18%	73 234 €	18%	89 473 €	22%
Charges financières	Intérêts des emprunts	12 092 €	3%	9 572 €	2%	7 401 €	2%
<b>Totaux</b>		<b>394 474 €</b>	<b>100%</b>	<b>415 702 €</b>	<b>100%</b>	<b>414 893 €</b>	<b>100%</b>

Charges financières	Capital des emprunts	55 752 €		58 538 €		29 658 €	
---------------------	----------------------	----------	--	----------	--	----------	--

<b>RECETTES</b>		<b>2016</b>		<b>2017</b>		<b>2018</b>	
Produits de services		18 548 €	3%	17 082 €	3%	12 126 €	2%
Impôts, taxes	Contributions directes, subventions	293 998 €	50%	295 168 €	50%	328 590 €	54%
Dotations	Etats	194 708 €	33%	191 897 €	33%	197 409 €	32%
Autres produits de gestion courante	Revenus des immeubles et locations de salles, photovoltaïque...	76 400 €	13%	84 533 €	14%	75 348 €	12%
<b>Totaux</b>		<b>583 654 €</b>	<b>100%</b>	<b>588 680 €</b>	<b>100%</b>	<b>613 473 €</b>	<b>100%</b>

Concernant l'Assainissement, le compte administratif de l'exercice s'élève à 95 434.31 € en recettes et à 89 962.55 € en dépenses pour la partie fonctionnement (soit un excédent de 5 471.76 €).

Pour la partie investissement, les recettes s'élèvent à 54 622.22 € et les dépenses à 117 171.70 € (soit un déficit de 62 549.48 € s'expliquant par les travaux réalisés au hameau du Thivel).

Après retrait du maire, Alexis BADOIL fait procéder au vote des comptes 2018 ; le conseil approuve à l'unanimité.



## **VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES**

Après concertation et vote, il est décidé de ne pas augmenter les taux des trois taxes.



## **BUDGETS COMMUNE ET ASSAINISSEMENT 2018**

Les budgets prévisionnels 2019 sont ensuite commentés :

**Budget Communal** : il s'équilibre à 957 310.00 € en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement et à 858 761.31 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

Les travaux rue du Tonkin et place de la mairie peuvent être assumés sur 2019 sans avoir recours à l'emprunt.

**Budget Assainissement** : il s'équilibre à 134 935.85 € en dépenses et en recettes pour la section d'exploitation et à 63 376.20 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

Ce budget est le dernier en charge de la commune ; en 2020, la compétence sera transférée à la communauté de communes.

Des travaux sont programmés sur un petit secteur des Vignes avec la mise en séparatif des eaux pluviales et des eaux usées.

Ces budgets sont votés à l'unanimité.



## **DISPOSITIF POUR SECOURS HELIPORTES**

Suite à une proposition de la société « Hélicoptère Ingénierie Système », la commune de Saint-Genis-l'Argentière a donné son accord pour s'associer au projet d'installation d'un système e-boo (concept comprenant un éclairage automatisé, une caméra, une station météo ...).

Ce dispositif permettra pour notre secteur le développement et l'amélioration des moyens de secours hélicoptés, principalement de nuit ou en cas de mauvaises conditions météorologiques.

La mise en place est prévue sur le site du stade de Sainte-Foy-l'Argentière.

Les communes de Montromant, Souzy, Sainte-Foy-l'Argentière, et d'autres partenaires à confirmer sont impliqués dans ce projet mutualisé dont le coût global prévisionnel est de 3.600 €.



## VOTE DES SUBVENTIONS

Le conseil décide de reconduire les mêmes montants que ceux attribués en 2018.

N°	Organisme ou associations	Montant
1	Comité F.N.A.C.A.	80,00 €
2	Amicale des pompiers de Saint-Laurent-de-Chamousset	100,00 €
3	Amicale des Pompiers de Sainte-Foy-l'Argentière	100,00 €
4	Jeunes sapeurs-pompiers de la Haute-Brévenne	100,00 €
5	Association des handicapés des Monts du Lyonnais	160,00 €
6	Association Autisme Brévenne	150,00 €
7	Groupe Déprim'Espoir	150,00 €
8	Association Peuples Solidaires	250,00 €
9	Réseau Entraide Solidarité	250,00 €
10	Mouvement cantonal "vie libre"	250,00 €
11	Association « les sans souci » fidésiens	300,00 €
12	Coopérative scolaire école publique communale de St-Genis	1.600,00 €
13	Société Protectrice des Animaux (0,30 €/h) base 1058 h	372,75 €
14	Groupement des 4 cantons (0,30 €/h) base 1065 h -10%	288,00 €
15	Radio Modul	212,00 €
	<b>Total :</b>	<b>4.362,75 €</b>
	<b>Autres subventions</b>	
1	Pour les enfants de Saint-Genis-l'Argentière, scolarisés en primaire, pour les activités pendant les vacances scolaires (centres aérés, de loisirs, de vacances, camps, etc). et mercredis loisirs. → organisées par les associations implantées sur le territoire de la communauté de communes des Monts du Lyonnais (CC-MDL) → organisées hors communauté de communes pour les enfants handicapés	4,00 € par jour et par enfant présent, domicilié à St-Genis 2,00 € par demi-journée
2	Pour les enfants de Saint-Genis-l'Argentière scolarisés en classes de CP, CE et CM, pour les séjours classes de neige, découverte, de mer, nature organisées par les écoles publiques et privées élémentaires de Saint-Genis-l'Argentière (voyages scolaires exclus) compris entre 2 et 5 jours maximum, à raison de 25% du montant de la dépense avec un maximum de :	14,00 € par jour et par enfant présent, domicilié à St-Genis
3	Pour les adolescents de Saint-Genis-l'Argentière qui décideraient de passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (B.A.F.A.)	100 € par adolescent



## DOSSIER « AMENDES DE POLICE » 2019

Pour le programme 2019 susceptible de bénéficier d'une aide financière au titre des amendes de police, la commune projette l'installation de deux nouveaux cinémomètres (radars pédagogiques).

L'opération engagée une fois l'attribution de subvention notifiée



## COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

### Communauté de communes

Christian RIVOIRE relate les principales décisions prises lors du dernier conseil communautaire notamment le vote des budgets, la décision de l'augmentation de 2 % des taux des taxes directes locales, la rénovation du bowling du centre aquatique de loisirs Escap'ad et la création d'une station GNV (gaz naturel pour véhicules) à la zone industrielle de Croix Chartier (Saint-Denis-sur-Coise).

### Groupement des 4 Cantons

Jacques VERNE informe de l'élection de Madame Ginette DECULTIEUX à la présidence de l'association succédant à Monsieur Jean DENIS. Les locations de matériels et costumes connaissent toujours une forte demande. Un concours de boules sera organisé le 11 juin et le prochain Comice se tiendra à Saint-Martin-en-Haut les 6 et 7 juillet prochains.

### Conseil d'école

Alexis BADOIL informe du conseil d'école du 5 mars. L'effectif à ce jour est de 41 élèves avec une prévision de 44 pour la rentrée de septembre 2019.

L'école a participé à de nombreuses activités : nettoyage de printemps, la grande lessive, le défilé pour le Carnaval avec visite au club de l'amitié.

L'association des parents d'élèves organise une bourse aux jouets et vêtements samedi 6 avril à la salle des fêtes.

### SIVOS

Virginie MASSE informe des points abordés lors du dernier comité du syndicat à vocation scolaire du collège de Sainte-Foy-l'Argentière : vote du budget, création d'une classe section européenne, 50<sup>ème</sup> anniversaire du collège, portes ouvertes vendredi 3 mai.

### SIVU

Lors de la dernière réunion du syndicat à vocation unique des Rossandes à laquelle a participé Christian RIVOIRE, le budget a été voté et un point a été fait sur les conventions de rejets établies avec les entreprises situées sur les communes de Sainte-Foy, Souzy et de Saint-Genis, afin de continuer d'améliorer la gestion de la station d'épuration intercommunale.

### Repas des seniors

Le repas annuel offert par la commune aux personnes de 70 ans et plus aura lieu le samedi 13 avril à la salle des Fêtes. L'équipe organisatrice de l'évènement s'est réunie afin de préparer au mieux cette belle journée. Merci à eux !



## INFORMATIONS DIVERSES

### Nettoyage de printemps

Samedi 23 mars au matin, de nombreuses personnes se sont retrouvées place de la mairie pour participer au nettoyage de printemps.

Merci à toutes les personnes et familles présentes avec les enfants.

Les élèves de l'école avaient également participé la veille avec leurs instituteurs sur les secteurs du skate-parc et autour de l'église.

Trop de déchets sont (hélas) encore jetés un peu partout sur notre commune ....

### Jardin partagé

A l'initiative de quelques familles, l'ancien jardin des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) va de nouveau être utilisé de façon collective (voir page 7).

### Médiathèque

Avec l'animation « la grande lessive », 71 dessins ont été exposés sous la halle devant la médiathèque. Un grand merci à tous les participants et organisateurs.

La médiathèque organise également tout le mois d'avril une exposition sur l'eau – N'hésitez pas à venir la découvrir (Voir page 8).

### Achats divers

Un frigo de la cantine étant tombé en panne, nous en avons acheté un autre dans l'urgence chez FLO Electroménager pour la somme de 817 € TTC.

Nous avons également passé commande chez Agri PLEVY d'un mini tracteur pour 12.960 € TTC et d'une cuve à eau pour 4.860 € TTC.

Ce matériel sera équipé par la suite d'accessoires pour le désherbage (les devis sont encore à l'étude); ceci devrait faciliter le travail printanier de nos employés communaux qui n'utilisent plus de pesticides.

### Travaux rue du Tonkin et place de la mairie

Les travaux se terminent (ainsi que les gênes occasionnées).

La circulation sera bientôt rétablie et les finitions devraient être achevées fin avril.

Ces aménagements, notamment l'élargissement des trottoirs, améliorent la vie des riverains, et le ralentissement des véhicules devenu évident par les rétrécissements, garantira d'avantage la sécurité de tous.

### Balade en sentier pollinier

La traditionnelle balade du sentier pollinier organisée avec le R.N.S.A. (réseau national de surveillance aérobiologique) aura lieu samedi 27 avril (voir affiche jointe).

### Tour de France

L'A.S.S.G organisera samedi 13 juillet une retransmission de l'étape avec buvette et barbecue.

### Concert

Les professeurs des deux écoles de musique des Monts du Lyonnais organisent un concert à la salle des fêtes samedi 11 mai. Réservez votre date.



## **PROCHAINE REUNION**

Elle aura lieu vendredi 10 mai 2019 à 20h en mairie.

*Réalisation de la publication par la commission Informations  
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

<b>Mairie</b>	<b>ouverture secrétariat au public :</b>
1 place de la mairie	lundi 14h00 - 18h30
Tél. 04.74.70.04.83	mercredi 14h00 - 18h30
<a href="mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr">mairie@saintgenislargentiere.fr</a>	vendredi 14h00 - 18h30
site internet mairie : <a href="http://www.saintgenislargentiere.fr">www.saintgenislargentiere.fr</a>	

<b>Médiathèque "le marque page"</b>	<b>permanences :</b>
90 chemin des écoliers	mardi 13h30 - 15h30
Tél. 04.74.26.22.56.	mercredi 13h30 - 16h30
<a href="mailto:mediathequestgenis@gmail.com">mediathequestgenis@gmail.com</a>	jeudi 16h30 - 18h
	vendredi 13h30 - 16h30
	samedi 10h- 12h15

# INFORMATIONS DIVERSES

## **Fête des classes en 9 dimanche 28 avril**

La fête des classes en 9 se déroulera le dimanche 28 avril.

Nous tenons à remercier les habitants de la commune pour l'excellent accueil reçu lors du passage des brioches et nous invitons l'ensemble de la population à participer à cette fête lors du défilé et de l'apéritif servi sur la place de la mairie.

Les conscrits n'ayant pas reçus d'invitation sont priés de contacter rapidement (inscription jusqu'au 10 avril):

- Sabine PONCET, 35 Impasse des oliviers tél. 06.75.02.80.19.
- Gaby LAVAL – 845 Route de Duerne. Tél. 06.31.89.86.95.
- Emilien VERNAY – 65 Rue du Tonkin. Tél. 06.13.68.71.90.

L'apéritif sera servi par les classes en 0.

Les personnes de cette classe souhaitant donner un coup de main sont priées de contacter Christian RODRIGUEZ au 04.74.70.05.77.

## **ASSG News Section Volley-Ball : Champion !!!**

Engagé avec 10 joueurs licenciés en championnat loisir mixte (FFVB Rhône –Métropole de Lyon), l'équipe de l'Amicale Sportive (ASSG) a terminé première de sa poule à la fin de cette saison régulière.



Qualifiée de ce fait pour le tournoi final réunissant à Lyon vendredi dernier les 9 meilleures équipes dans sa catégorie, elle avait clairement affichée ses ambitions : Gagner le tournoi et décrocher ainsi le titre de "Champion du Rhône – Métropole de Lyon Loisir mixte 6 x 6 intermédiaire".

En remportant tous ses matchs, sans concéder le moindre set, l'équipe s'est donc adjugée son premier trophée "officiel" et confirme ainsi son potentiel pour jouer au

niveau supérieur dès la fin de cette saison sportive.

Premier "Round" ce mercredi 4 avril à domicile à 20h45 contre Mornant 6.

N'hésitez pas à venir soutenir l'équipe locale lors de ces prochains matchs à domicile: mardi 30 avril à 20h45, mercredi 22 mai à 20h45

Afin de renforcer notre effectif, nous sommes toujours à la recherche de joueuses et joueurs souhaitant pratiquer ce sport et évoluer dans un club où l'ambiance conviviale est assurée.

Vous êtes intéressé ? Alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour de plus amples informations :

[assg.volleyball@gmail.com](mailto:assg.volleyball@gmail.com) ou au 06 95 26 95 68.

Vous pouvez aussi nous aider à faire connaître notre club au-delà des limites de notre commune.

Alors en Volley-vous avec nous !!!

**Quizz** : Quelle est l'année de création de la section Volley-Ball au sein de l'ASSG : 1991, 2001 ou 2011 ?

En compétition officielle et depuis 1998, un joueur doit porter un maillot de couleur différente par rapport à ses coéquipiers.

Est-ce le passeur, le libéro ou le pointu ?

Quelle est la hauteur du filet en championnat loisir mixte : 2m24, 2m35 ou 2m43 ?



# Déprim'Espoir A votre écoute

- ° Ecoute et aide aux personnes déprimées dans le respect et la discrétion.
- ° Soutien et déculpabilisation de l'entourage.
- ° Accompagner la solitude, redonner le goût de vivre.
- ° Eveiller l'opinion face au tabou de la déprime.
- ° Organiser des réunions de prévention.
- ° Coopérer avec des associations et des professionnels ayant pour objectif la guérison des personnes dépressives.

**Permanence téléphonique**  
**Un temps d'écoute**  
tous les lundis et  
les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois  
de 18 à 23 Heures  
04.74.72.21.32

**La prévention**  
Soirées débats  
Participation à  
La journée de l'amitié

**Groupe de parole**  
**« Parenthèse »**  
**OU**  
**Entretiens individuels**  
**Sur rendez-vous**  
**A L'ETAIS 04.74.72.20.93**  
Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et le Social

**Nos randonnées**  
**Chaque vendredi**  
**rencontrer des amis, marcher**  
**bavarder, échanger**  
**Renseignez-vous pour les rendez-vous**  
**04/74/26/30/00**



04.74.72.21.32

**Notre adresse Postale**  
**DEPRIM' ESPOIR A VOTRE ECOUTE**  
Mairie de Foy L'Argentière  
69610 STE FOY L'ARGENTIERE

**Internet**  
[groupeprimespoir@orange.fr](mailto:groupeprimespoir@orange.fr)

Parce que PARLER à quelqu'un  
évite l'isolement,  
dédramatise une situation  
qui paraît insurmontable,

L'ESSENTIEL est de savoir  
que quelqu'un est là.  
Ce sont les autres qui permettent  
de lutter.

## Demi-décade classe en 4

La prochaine réunion de préparation des demi-décades aura lieu mercredi 10 avril à 20h, salle annexe cantine.

A noter que la fête des demi-décades aura lieu samedi 16 novembre à l'îlo café.

## Jardin partagé

La mairie laisse à disposition cet espace (ancien jardin des T.A.P.). Chacun peut s'amuser à venir semer, planter ce qui lui fait plaisir dans le respect de chacun, l'espace est ouvert à tous. Si vous avez des idées d'aménagements, n'hésitez pas à les partager et les mettre en place.

Pour une bonne utilisation merci d'indiquer ce que vous semer (sur pierre, panneau ou autre), de noter vos noms si vous ne souhaitez pas partager vos récoltes, de travailler sans produits chimiques et surtout de respecter le travail de chacun.

Amandine GRIZONNET



## Réseau Entraide Solidarité

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu vendredi 12 avril à 18 heures à la maison de l'amitié. Cette réunion est ouverte à tous.

Contact au 06.42.29.26.76. [reseau.entraide@hotmail.fr](mailto:reseau.entraide@hotmail.fr)

## Concours de pétanque

L'association « Taekwondo club » organise son 2<sup>ème</sup> concours de pétanque (32 doublettes) mercredi 1<sup>er</sup> mai à 14h sur le terrain de sports qui jouxte la médiathèque. 16 € la doublette (8 € pour les enfants de - 12 ans). Inscription à partir de 13h. Buvette et restauration sur place à partir de 11h30. Contact 06.27.48.48.90.

## « St Genis l'Argentière, jadis, au fil de l'eau »

### - EXPOSITION à la Médiathèque -

*Durant le mois d'avril 2019, venez découvrir  
des objets d'autrefois  
et des photos de petits bâtis utilitaires,  
tous témoins du temps où la commune n'était pas  
raccordé à l'eau du Rhône*



Médiathèque «le Marque page»  
69610 St Genis l'Argentière  
04 74 26 22 56  
mediathequestgenis@gmail.com



### **Chanteurs du 1<sup>er</sup> mai**

Le 1<sup>er</sup> mai dernier, nous étions 5 chanteurs du mai. Cette année nous serons de retour pour déambuler dans Saint-Genis tout au long de la nuit, de maison en maison afin de récolter des dons.

Le but de cette fête de village est de chanter la chanson du mai pour recevoir de l'argent, des œufs ou encore des boissons ou de la nourriture, durant la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai.

Le lendemain matin, une omelette sera réalisée avec tous les œufs ramassés durant la nuit chez un Saint Genoïse ou une Saint Genoïse afin de clôturer cette nuit.

Par ce mot nous tenons à relancer cette fête de village qui s'était perdue depuis quelques années ; ainsi, nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ouvriront leur porte et également tous ceux qui nous déposeront une étrenne ou des dons.

Les chanteurs du mai

### **Spectacle Danse et Musique le 14 mai**

La compagnie Chahut d'Etoiles invite les habitants de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais à embarquer avec elle dans l'univers farfelu de son spectacle « Ici et Là », projet danse et musique participatif. Aux côtés des artistes de la compagnie, donnez vie à de nouvelles parties du spectacle lors d'ateliers de création danse et musique (à partir de 12 ans).

Venez rencontrer les artistes et découvrir le projet le **mardi 14 mai à 19h30** à la **salle des fêtes** de Saint-Genis-l'Argentière (présentation du projet et inscriptions aux ateliers)

Renseignements : service culturel de la CCMDL : 04.74.70.58.09

Spectacle et ateliers GRATUITS.



# VENTE De FROMAGES

**Xavier  
DUPIN  
EARL 3D**

Afin de financer le projet d'inscription à la cantine en tickets dématérialisés grâce à une application internet, l'association vous propose une vente de fromage en partenariat avec Xavier DUPIN de Meys.

Nous vous proposons 2 formats d'assiettes :

- La petite a **7 euros** comprenant 100g de Bleu, 1 chèvre affiné, 1 chèvre moelleux, 1 vache affiné.
- La grande a **10 euros** comprenant 100g de Tomme, 1 chèvre affiné, 1 chèvre moelleux, 1 vache affiné et 1 chèvre frais ails et fines herbes.



Pour commander c'est très simple : remplissez le bon de commande ci-dessous avec votre règlement (espèces ou chèques à l'ordre de *cantine scolaire*) avant **le vendredi 17 mai** et déposé le tout dans la boîte aux lettres de l'école.

Vous pourrez récupérer vos commandes le **mardi 28 mai à partir de 16h30 jusqu'à 17h30** devant la cantine ou auprès de votre vendeur.

N'hésitez pas à en proposer à votre entourage, famille, voisins, amis...

Le bureau de la cantine scolaire

**Nom Prénom du vendeur :** .....

**Nom Prénom de l'acheteur :** .....

**Adresse :** .....

**N°tel :** .....

**Petite assiette :** 7 euros x ..... = .....euros

**Grande assiette :** 10 euros x ..... = .....euros

**Total commande :** .....euros

*(Toute commande sans règlement se verra refusée.)*

# MATINÉE BALADE COMMENTÉE EN SENTIER POLLINIER



**Saint-Genis-l'Argentière**  
**Samedi 27 avril 2019**



Information sur les arbres du sentier pollinier avec leur période de pollinisation et leurs caractères allergisants sur un parcours de 2,9 km

L'occasion aussi de découvrir le jardin des herbes qui regroupe les principales herbacées produisant un pollen allergisant, pour mieux les reconnaître.

**Rassemblement place de la mairie**  
**à partir de 9h - départ à 9h30**

Randonnée organisée conjointement par la mairie de Saint-Genis-l'Argentière et le R.N.S.A. (commentaires et explications de spécialistes).

**Verre de l'amitié au retour de balade**